

INTERVENTION DE J. SALAMERO AU CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.F.O.

Le Syndicat qui m'a confié son mandat votera le rapport moral, ainsi que le financier. J'ajoute qu'après avoir entendu le rapport oral présenté ce matin au nom du Bureau Confédéral par Marc Blondel, rapport que j'approuve très largement, cette décision de vote positif se trouve particulièrement confortée.

J'inclus également dans cette appréciation positive, la réalisation et le contenu de la séance internationale de lundi après-midi, sur la mondialisation et ses effets, qui a été d'une haute tenue, d'une grande portée et qui démontre que notre conception de la solidarité internationale est partagée par de nombreuses organisations affiliées à la C.I.S.L., qu'en conséquence, nous sommes loin, très loin d'être isolés sur le plan international, contrairement à ce qu'affirme, de-çi, de-là, quelques détracteurs, quelques sceptiques, reprochant notre position au congrès de la C.E.S. en juin 1999 (1).

Je souhaite intervenir essentiellement sur la notion de l'indépendance syndicale, parce que je fais partie de ceux qui pensent que le syndicalisme ouvrier confédéré est plus que jamais menacé: nous sommes confrontés à une offensive antisyndicale de grande envergure, contre l'indépendance, comme nous n'en avons pas connue depuis longtemps.

Marche au totalitarisme

- Lorsqu'un Gouvernement déclare «*inexistant*», «*virtuel*», un accord collectif signé entre une Fédération F.O. et son interlocuteur patronal, parce que cet accord ne rentre pas dans le cadre défini, préétabli par lui, gouvernement,

- Lorsque les gouvernements et les majorités successifs s'ingénient à déposséder, par voie législative, les Fédérations et Confédérations, de leurs prérogatives en matière de négociations collectives, au profit de l'accord d'entreprise dérogatoire,

- Lorsqu'une majorité parlementaire, à travers les lois qu'elle vote, par exemple les lois dites Aubry, introduit la notion de la pratique référendaire, pour soumettre syndicats et sections syndicales à je ne sais quelle volonté populaire, au lieu et place des orientations définies par les adhérents,

- Lorsque Gouvernement et MEDEF, pas du tout concurrents en la matière, bien au contraire, s'évertuent de plus en plus à obtenir des conclusions de négociations (pour autant qu'on puisse les appeler ainsi), signées par toutes les organisations, ou aucune,

- Lorsqu'il est institué, par décret, en novembre 98, un comité de dialogue social de type nouveau dont nous avons largement débattu au C.C.N., dans lequel on veut nous intégrer (mais je suis convaincu qu'ils n'y arriveront pas... ?) pour nous transformer en colégislateurs,

Alors, oui, lorsqu'on additionne tout cela, lorsqu'on met bout à bout tous ces éléments, et bien d'autres, que nous n'avons pas le temps de développer aujourd'hui, on est bien obligé de constater, que se met en place une forme de corporatisme d'État, mais qui n'est pas contradictoire avec le corporatisme dit social, que souhaite le MEDEF pour les entreprises à travers son projet de «*constitution sociale*», de «*refondation sociale*».

(1) A ce congrès, la C.G.T.F.O. s'oppose aux orientations de la CES, ne vote pas le rapport d'activité ni les projets de résolution.

Blondel, dans son rapport hier matin, a eu raison de rappeler 1969 et la position de la C.G.T.F.O. pour le vote «NON» au référendum, lorsqu'on nous proposait de nous intégrer dans les conseils régionaux et dans un sénat économique, avec voix délibérative: nous avons dit NON à l'état corporatiste.

Non à la France de Vichy ...

Robert Bothereau, premier Secrétaire général de la C.G.T.F.O., expliquait que le corporatisme, c'est «*le syndicat intégré à la famille professionnelle, et celle-ci transformée en organe d'exécution des décisions de l'État*».

Et bien, ce que nous avons refusé en 1969, et pas seulement en 1969, ce que nous avons refusé en 1995, c'est-à-dire de devenir les délégués de l'État, donc les subsidiaires d'un gouvernement, qui, à travers le plan Juppé, voulait transformer la nature même et le rôle du syndicat, nous n'avons aucune raison de l'accepter aujourd'hui parce que nous ne sommes les subsidiaires de personne, et, par conséquent, pas les subsidiaires chargés de gérer les conséquences des politiques budgétaires de la *Banque Centrale Européenne* et les directives de la *Commission de Bruxelles*, car, ne nous voilons pas la face, c'est bien de cela qu'il s'agit: or, cela, c'est le travail de la C.F.D.T., car elle est faite, elle existe pour cela, et aussi celui de la C.G.T., dont l'appareil politique qui la dirige ne tardera pas à dépasser la C.F.D.T. en matière d'asservissement, aux exigences de la construction de l'Europe des régions.

Comprenons-nous bien: l'Europe dont je parle, c'est celle qui se construit aujourd'hui, qui n'a rien à voir avec celle que pouvaient souhaiter, après la seconde guerre mondiale, les fondateurs de la C.G.T.F.O. qui pensaient ainsi organiser la paix.

L'Europe, aujourd'hui, c'est celle des traités qui l'organisent et de leur contenu politique, juridique, extrêmement précis.

L'Europe, aujourd'hui, c'est celle qui tourne très exactement le dos à la démocratie représentative, à la démocratie par délégation.

L'Europe qui se construit, c'est celle de Delors, de Prodi et de leurs amis politiques et philosophiques: c'est leur Europe qui nous impose la *Réforme de l'État*, qui, loin d'être un simple remaniement administratif, bouleversera, et bouleverse déjà les structures de la République, une, indivisible, laïque, si nous laissons faire, et aboutira à «*détricoté*» la République, pour reprendre ce titre fort judicieux d'un article de F.O. Hebdo, il y a quelques mois.

Face à cette offensive, la réponse, c'est, bien entendu, l'action, comme celle concrétisée le 1^{er} février 2000, et qu'il faudra, à notre façon, avec nos méthodes, sur notre programme revendicatif, tenter de poursuivre en la développant pour défendre nos acquis sociaux.

A ce propos, une publication, fort lue dans les milieux syndicaux, entre autres amabilités à notre égard, nous présente comme partisans de la «*sempiternelle défense des acquis sociaux*». Et bien, oui ! Nous continuerons «*sempiternellement*» à défendre nos acquis sociaux, parce que nous n'avons aucun complexe à affirmer haut et fort que nous sommes le syndicat de la feuille de paie, parce que les salariés se nourrissent beaucoup plus de quantitatif que de qualitatif, parce que nous sommes partisans, et que nous en sommes fiers, du toujours plus, pour tous les salariés, en activité ou privés d'emploi !!!

La même publication nous analyse de la façon suivante:

«*Héritiers de la S.F.I.O., gaullistes souverainistes, anarcho-syndicalistes, trotskystes, anciens de la J.O.C., on trouve de tout à Force-Ouvrière. Dénominateur commun à ces militants qui tiennent ce mois-ci leur Congrès à Marseille: l'allégeance au chef, Marc Blondel*».

Je dis amicalement à ces chroniqueurs sociaux, «*vous n'avez rien compris, vous nous connaissez bien mal*». Car si vous nous connaissiez mieux, vous n'auriez pas écrit «*allégeance*», à moins de

confondre «*allégeance*» avec amitié, sympathie, camaraderie, fraternité..., autant de qualificatifs pouvant traduire les sentiments que nous éprouvons les uns envers les autres, même quand nos débats sont vifs, et ils le sont souvent !!!

Vous oubliez l'essentiel, qui rassemble toutes les étiquettes que vous citez, qui rassemble aussi tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans celles-là, et qui sont certainement les plus nombreux à F.O., je veux dire l'indépendance, envers et contre tout, et contre tous, oui l'indépendance, qui est, elle, notre véritable dénominateur commun, cette indépendance que nous vivons et pratiquons tous les jours.

Nous continuons la C.G.T.

En 1995, en septembre, à Limoges, nous avons, par milliers, commémoré, fêté le centenaire de la C.G.T. que nous continuons. A cette occasion, on nous a, une fois de plus, qualifié d'archaïques! Et bien, c'est le plus archaïquement possible – parce que l'archaïsme, c'est la fidélité aux origines – que, dans quelques années, la C.G.T.F.O. qui continuera d'exister parce qu'elle n'est pas un accident de l'Histoire, qui, non seulement, continuera d'exister mais se développera, la C.G.T.F.O. devra célébrer, comme il se doit, en 2006, le centenaire de la *CHARTRE D'AMIENS*, qui reste la charte fondatrice de notre indépendance.

Et quand on a que 100 ans, mes chers camarades, à l'échelle de l'Histoire, on est jeune, très jeune !!!

Mes chers camarades, et j'en terminerai là-dessus, la même publication déjà citée (2), pose une question:

Parlant de nos «*certitudes*», les auteurs s'interrogent: «*Reste à savoir comment ces certitudes survivront au départ à la retraite de cette génération de militants???*».

Rassurons ces journalistes! Avant les générations qui, aujourd'hui, partent à la retraite, d'autres ont combattu, et d'autres combattront après nous. La génération qui a fait la grève générale de juin 1936, pour ne pas remonter plus haut, n'est pas la même qui a fait la grève générale d'août 1953, ou celle de juin 1968, qui ne sont pas non plus les mêmes que celle qui se dresse dans le mouvement de 1995.

Mais c'est le même combat qui continue, combat qui ne s'analyse pas en termes générationnels, mais en termes de classes sociales aux intérêts antagonistes, classes sociales qui perdurent au-delà de l'existence éphémère des générations!!!

Et c'est pour cela, que confiant dans l'avenir, pour les prochaines grèves générales interprofessionnelles, et, pourquoi pas, peut-être dans un avenir plus proche que certains ne l'imaginent, parce que cela devient une nécessité, que je dis,

Vive la C.G.T.F.O.
Vive l'archéo-syndicalisme
Salut et fraternité.

Jo. SALAMERO.
Marseille, 7 mars 2000.
